



Projet lauréat de l'entreprise de construction totale Steiner SA et des architectes du bureau CLR proposant un volume déhanché, compact et rationnel de trois niveaux sur rez.



Une salle de gymnastique lumineuse au 1<sup>er</sup> étage.

# Une nouvelle école primaire va bientôt voir le jour à Lancy

**Avec l'augmentation prévue de la population dans le quartier du Plateau, les autorités lancéennes prévoient de construire un nouvel établissement scolaire. Détail du projet architectural et de la démarche novatrice de sa réalisation.**

**LE PROJET DE L'ÉCOLE DU PLATEAU S'INSCRIT** dans le développement du quartier des Marbriers. Lors de l'élaboration du Plan directeur du quartier, validé par le Conseil d'Etat en janvier 2007, le Service de recherche en éducation (SRED) a recommandé de construire, dans les cinq ans, un groupe scolaire de huit classes au minimum, dont le nombre devrait doubler, d'ici à 2030. «Avec l'augmentation de la population prévisible du quartier de Surville et la saturation de l'école de Tivoli, il était nécessaire de construire un nouvel établissement scolaire dans le quartier du Plateau, indique Stéphane Lorenzini, le Conseiller administratif en charge des travaux. Le site de l'ancienne maison de quartier du Plateau a donc été désigné.»

## Une école en deux étapes

La Commune a décidé de construire l'école en deux étapes. «La première vise à la réalisation d'un demi-groupe scolaire, soit huit classes, reprend Stéphane Lorenzini. Le projet prévoit d'atteindre 16 classes dans un deuxième temps, lorsque le futur quartier Lancy-Saint-Georges se réalisera dans la zone villa du Plateau.» La volonté du Conseil administratif était de réaliser une école qui soit un peu plus économique pour ne pas trop augmenter le budget communal. «Pour limiter les coûts nous avons lancé un appel d'offre d'un nouveau type, qui comprend la conception et la réalisation.»

## Une formule originale pour limiter les coûts

Les autorités ont donc choisi une équipe pluridisciplinaire et une entreprise totale dont la mission était de développer le projet depuis les plans d'architecte jusqu'à sa complète réalisation. «Il s'agissait de présenter des plans architecturaux avec leurs coûts, souligne Stéphane Lorenzini. Le but était de doper le projet et de faire de son coût un critère de choix et non une résultante, dans le but d'éviter toute mauvaise surprise.» Trois projets ont été rendus et seront exposés (voir encart ci-dessous). Le lauréat est le bureau d'architectes CLR qui s'est allié à l'entreprise totale Steiner. «Ce projet était globalement le plus intéressant, il prévoyait dès la première étape, l'augmentation des classes, relève le Magistrat. Son implantation urbanistique était également intéressante et son prix concurrentiel, moins d'un million par classe.»

## Une école innovante et inclusive

Le futur groupe scolaire du Plateau sera composé de 16 classes à terme, d'une salle de gymnastique, de locaux scolaires et parascolaires. Le tout s'étendra sur plus de 3'200 m<sup>2</sup>. Les aménagements extérieurs seront de 2'200 m<sup>2</sup> environ. Dans le cadre des démarches propres à la mise en place de l'école inclusive, le Département de l'instruction publique a demandé d'ajouter un centre pédagogique de 160 m<sup>2</sup>. Ce centre, issu d'une étude de l'institut Clair-Bois, disposera de trois

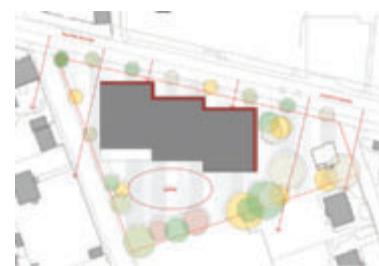
salles de soutien pédagogique, d'une salle d'activités créatrices, d'un bureau, d'une salle à manger et de sanitaires à usage exclusif des enfants issus des classes spécialisées. Un local sanitaire pour handicapés est prévu ainsi qu'une douche. Enfin le programme prévoit également des salles de réunions pour les sociétés, des locaux de musique et un appartement de conciergerie.

## Une implantation réfléchie

L'école est répartie sur trois étages sur rez. «Le bâtiment répond aux normes «minergie», souligne Stéphane Lorenzini. Il dispose de cellules photovoltaïques sur son toit et son système de chauffage provient de la géothermie.» L'implantation de l'école conjugue la conservation des grands arbres avec l'implantation d'un préau scolaire judicieusement orienté. «Un des enjeux était de réduire les nuisances sonores provenant de la route, relève le Magistrat. Le projet retenu place les bâtiments le long de la route de Saint-Georges alors que le préau se situe sur l'ancien parking, côté avenue du Plateau.» La plupart des classes sont orientées au sud. Le bureau d'architectes CLR, qui a

réalisé l'école du Petit-Lancy et celle du Sapay, a choisi un mode architectural permettant une grande flexibilité, comme la possibilité d'affecter une partie des locaux parascolaires à d'autres utilisations en attendant la 2<sup>e</sup> étape. Autre originalité: l'établissement va utiliser les infrastructures du secteur. La salle principale de la Maison de quartier du Plateau va servir d'aula dans un premier temps. Elle pourra, par exemple, accueillir les parents pour un spectacle réalisé par les enfants. «L'ouverture des huit premières classes est prévue pour la rentrée scolaire 2021, ce qui correspond à l'installation des premiers habitants de Surville», conclut Stéphane Lorenzini.

Judith Monfrini



## A vos agendas!

### Exposition des projets

Les plans des trois concurrents sont à découvrir à la salle Nicolas Bouvier le lundi 26 mars. Le vernissage aura lieu à 11 heures. L'après-midi, jusqu'à 17 heures, le public pourra admirer les propositions architecturales du

lauréat, l'entreprise Steiner allié à CLR architectes mais aussi ceux des deux autres concurrents, l'entreprise HRS avec LRS architectes et l'entreprise Hestia avec P.A Dupraz architectes.